



Ethan M. Gordon

Avocat

T : 416.777.5395 / C : gordone@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université Queen's

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2019

La pratique d'Ethan comprend divers aspects du droit international du commerce et de l'investissement, y compris la prestation de conseils aux clients sur des questions de droit douanier canadien, de recours commerciaux (droits antidumping/compensateurs, mesures de sauvegarde et de rétorsion), d'accords de libre-échange et de protection de l'investissement, de conformité à l'importation et à l'exportation, de contrôles à l'exportation et de sanctions économiques canadiens, de pratiques de corruption à l'étranger, de réglementation et d'étiquetage des produits canadiens et d'autres questions juridiques touchant le commerce transfrontalier.

Ethan représente des clients dans une variété de lieux liés au commerce, y compris des vérifications commerciales, des différends commerciaux et des appels de l'évaluation en douane, du classement tarifaire et des décisions d'origine par l'Agence des services frontaliers du Canada. Ethan a plaidé des affaires devant le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) et les tribunaux fédéraux canadiens, ainsi que devant des groupes d'arbitrage en matière d'investissement international.

Avant de devenir associé chez Bennett Jones, Ethan a fait son travail au sein du cabinet.